

Bibliothèque numérique de l'enssib

Les doctorants et l'information scientifique, 3 et 4 juin 2010

Mises en place de formations doctorales à la maîtrise de l'information via un Collège d'Écoles Doctorales : l'expérience de l'université de Caen-Basse Normandie

Christophe BOUDRY
URFIST de Paris, Université de Caen

BOUDRY, Christophe. « Mises en place de formations doctorales à la maîtrise de l'information via un Collège d'Écoles Doctorales : l'expérience de l'université de Caen-Basse Normandie » in *Les doctorants et l'information scientifique*, 3 et 4 juin 2010, Lyon-Villeurbanne [en ligne].
Format PDF.

Disponible sur : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48560>>



Ce document est diffusé sous licence « **Creative Commons by-nc-nd** ».

Cette licence signifie que le document est mis à disposition selon le contrat **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification**, disponible en ligne à l'adresse <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> Il est ainsi possible de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public, à condition de le faire à titre gratuit, mais ni de le proposer à titre onéreux ni le modifier sans le consentement explicite de l'auteur.

L'ensemble des documents mis en ligne par l'enssib sont accessibles à partir du site :
<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/>

Mutualisation de formations à la maîtrise de l'information par un Collège d'Ecoles Doctorales : l'expérience de l'Université de Caen-Basse Normandie

Mots clés : maîtrise information formation doctorale

Christophe Boudry, Maître de conférences au Centre de Formation aux Carrières des Bibliothèques de l'Université de Caen Basse-Normandie (UCBN) et à l'Urfist de Paris

Céline Chuiton, Documentaliste à la Maison de la recherche en Sciences humaines de l'UCBN

Brigitte Michel, Conservateur à la Bibliothèque universitaire section Droit-Lettres de l'UCBN

Nelly Sorel, Conservateur à la Bibliothèque universitaire section Droit-Lettres de l'UCBN

Nicole Ogier, Responsable du Collège des Ecoles Doctorales de l'UCBN

Carole Dornier, Professeur au Département de littérature française de l'UCBN, Vice Présidente du Conseil Scientifique de l'UCBN

Les nombreuses lacunes concernant les pratiques informationnelles des doctorants et les difficultés rencontrées pour former cette population aux compétences transversales liées à la maîtrise de l'information sont connues ^(1,2). La mise en place et le bon déroulement de telles formations dépendent de la volonté de chaque Ecole Doctorale (ED) et des compétences locales disponibles mais également de la participation, fondée le plus souvent sur le volontariat des doctorants à ces formations. En découlent le plus souvent une dispersion des moyens et une lassitude des formateurs qui doivent multiplier les sollicitations pour proposer leurs formations au cas par cas et parfois annuler leurs formations faute de participants. La mise en place de Collèges des Ecoles Doctorales (CED), interlocuteur unique des formateurs, est supposée remédier à certaines de ces difficultés en proposant des programmes de formation communs aux différentes ED d'un établissement. Dans cette mouvance, en 2010, le CED de l'Université de Caen Basse-Normandie (UCBN) a proposé un module de formation à la maîtrise de l'information à destination de ses 6 écoles doctorales (855 doctorants). Ce module intitulé « De la recherche d'information à la production du document » était composé de 9 formations transdisciplinaires pour un volume horaire de 44 heures.

Ce dispositif présente des avantages indéniables: les formateurs n'ont qu'un seul interlocuteur (le CED), qui se charge de l'organisation des formations pour les proposer aux différentes ED, évitant la multiplication des contacts et des interlocuteurs. La mutualisation permet également de proposer une offre globalement plus conséquente et plus cohérente

et de faire de ces séances un lieu de rencontre des doctorants dans leur diversité, favorisant ainsi la richesse des échanges.

Le bilan de ce module de formation, à l'issue de l'année universitaire est encourageant même s'il reste relativement modeste: 8 formations sur les 9 prévues ont été réalisées, pour un volume horaire de 40 heures et ont regroupé 96 participants. Comme certains doctorants ont suivi plus d'une formation, 41 personnes ont été formées. Une formation a dû être annulée faute d'un effectif suffisant. Cette faible participation est commune à toutes les formations transdisciplinaires proposées aux doctorants même si, paradoxalement, dans la plupart des cas, les doctorants qui les suivent les jugent utiles et intéressantes. Même en considérant qu'un certain nombre de doctorants sont déjà formés à la maîtrise de l'information en arrivant en thèse, cela ne justifie pas cette faible participation car ils sont, si l'on en croit les chiffres disponibles à ce sujet, une majorité à n'avoir jamais suivi ce type de formations et leurs pratiques informationnelles sont globalement assez médiocres ⁽¹⁾.

Plusieurs explications peuvent cependant être avancées : la communication de l'existence de ces formations à l'UCBN auprès des doctorants reste à améliorer, notamment par la mise en place d'un site web dédié au CED pour qu'ils puissent être mieux informés ; l'existence d'un sentiment trompeur de « savoir déjà faire » de certains doctorants d'où l'impression de ne pas avoir besoin de se former à ces thématiques. L'obligation de présence à un nombre minimal de formations proposées par le collège doctoral (comme c'est le cas pour les dernières cohortes d'allocataires-moniteurs dans le cadre de CIES¹), même s'il est actuellement inenvisageable, pourrait faire évoluer les choses et permettre de former plus de doctorants à la maîtrise de l'information. La mise en place de modules de formation à distance, en complément des formations présentielles, pourrait également permettre d'impliquer plus de doctorants grâce à la souplesse et à la liberté d'organisation qu'autorise ce type de formation.

Il n'en reste pas moins que la faible motivation des doctorants à se former, hors du domaine scientifique de leurs travaux de thèse, notamment à la maîtrise de l'information peut être aussi imputée à un environnement faiblement incitatif. En premier lieu, certains de leurs encadrants sont eux-mêmes trop peu sensibilisés et formés à cette problématique, pour que les doctorants s'y investissent et fassent progresser de manière significative les usages en la matière. La mise en place d'une enquête à grande échelle sur les usages informationnels des enseignants/chercheurs et chercheurs, à condition d'assurer largement la diffusion de ses conclusions, permettrait certainement de pointer certaines de ces lacunes, et d'accélérer la prise de conscience de la nécessité de former un plus grand nombre de doctorants à la

¹ Depuis le décret du 23 avril 2009 relatif aux doctorants contractuels, l'établissement qui les emploie doit s'assurer qu'ils bénéficient des formations utiles à l'accomplissement de leur(s) mission(s) mais ne peut leur imposer d'y participer.

maîtrise de l'information. En second lieu, il pourrait être utile d'inciter plus systématiquement les doctorants au « vagabondage intellectuel » afin qu'ils puissent acquérir certaines compétences transversales qui leur font parfois défaut, en leur permettant de se former et de s'intéresser à d'autres thématiques que celles développées dans l'unité de recherche dans laquelle ils effectuent leur thèse ou directement liées à la poursuite de leur parcours professionnel, et en valorisant et reconnaissant ce type d'activité. Hélas, la durée de la thèse (39 mois préconisés pour une thèse financée) et les pratiques actuelles en matière d'évaluation, de critères de recrutement et d'évolution de carrière s'y prêtent trop peu pour espérer voir la situation évoluer rapidement. Il est donc d'autant plus important d'offrir des formations attractives pour les doctorants dans le domaine de la maîtrise de l'information si l'on veut initier le changement.

Coordonnées:

C. Boudry. Centre de Formation aux Carrières des Bibliothèques

Université de Caen. Esplanade de la Paix. 14032 Caen Cedex

Téléphone : 02.31.56.59.55

Courriel : boudry@enc.sorbonne.fr ou boudry@unicaen.fr

Références :

¹ **SCD Bretagne, URFIST Bretagne-Pays de Loire.** Enquête sur les besoins de formation des doctorants à la maîtrise de l'information scientifique dans les écoles doctorales de Bretagne : Analyse et synthèse des résultats [en ligne]. URFIST de Bretagne et des Pays de la Loire, 2008 [consulté le 21-05-2010]. http://www.sites.univ-rennes2.fr/urfist/enquete_besoins_formation_doctorants-maitrise_information

² **BCIU Clermont-Ferrand.** Enquête sur les besoins des doctorants Clermontois en formation à la recherche documentaire [en ligne]. BCIU Clermont-Ferrand, 2009 [consulté le 21-05-2010]. <http://biuintra.univ-bpclermont.fr/spipPortail2/IMG/pdf/SyntheseEnqueteDoctorants2009.pdf>